



NATATION ARTISTIQUE

ANNUEL REGLEMENT REGIONAL

2024-2025

Sommaire

Table des matières

ANNUEL REGLEMENT REGIONAL 2024-2025

Introduction	2
Les Catégories d'âges	3
L'accès aux différents niveaux et compétitions	4 et 5
Le Synchronat	6
Les dispositions communes à toutes les compétitions	7 à 13
Calendrier de la saison 2024/2025	14 et 15
Fiches compétitions régionales	16 à 33
Formation des Officiels de Natation Artistique	34

Introduction

L'Olympiade 2021/2024 vient de se terminer en beauté avec les Jeux olympiques et paralympiques. Un grand moment de sport où l'Occitanie a particulièrement brillé.

Nous débutons donc la nouvelle Olympiade 2025/2028 des étoiles plein les yeux et espérons que cette belle dynamique profitera notamment à tous les clubs de Natation Artistique.

Le développement de la Natation Artistique quelque soit le niveau de pratique sera une priorité.

La Ligue et la Commission Natation Artistique seront là pour accompagner les clubs, les entraîneurs et les officiels face aux nombreuses évolutions règlementaires d'une part mais également pour maintenir les actions d'accompagnement des clubs, d'organisations des compétitions et de formation à destination des différents acteurs de notre discipline, nageurs, entraîneurs, officiels et élus.

Tous ensemble, Entraîneurs, Nageurs, Juges, Dirigeants et Commission NA nous réussirons une belle saison.

Les catégories d'âge

<i>pour les filles</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Poussines : 2016 et après • Avenirs : 2013 et après • Jeunes : 2013 à 2010 • Juniors : 2010 à 2006 • Seniors : 2006 et avant • Toutes catégories : 2010 et avant
-------------------------------	---

<i>pour les garçons</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Poussins : 2016 et après • Avenirs : 2013 et après • Jeunes : 2013 à 2009 • Juniors : 2010 à 2005 • Seniors : 2006 et avant • Toutes catégories : 2010 et avant
--------------------------------	--

Spécificités pour Circuit "challenge" en Inter Région Sud-Ouest

Âges	Année de Naissance	Catégorie Circuit "Challenge"	
8 ans et après	2017 et après	Avenir	
9 ans	2016		
10 ans	2015		
11 ans	2014		
12 ans	2013		Jeune
13 ans	2012		
14 ans	2011		Toutes Catégories
15 ans	2010		
16 ans	2009		

17 ans	2008		
18 ans et +	2007 et avant		
19 ans et +	2006 et avant		

L'accès aux différents niveaux et compétitions

ENF (Ecole de Natation Française)

Toutes les nageuses/nageurs né(e)s en 2016 et après doivent être titulaires du Savoir Nager en Sécurité (SNS) pour participer à toutes compétitions.

JE SUIS NE (E) EN 2016 ET APRES

CONDITIONS D'ACCES	PROGRAMMES
	Swim Artistic Show
	Synchronat
Savoir Nager en Sécurité (SNS)	Coupe Poussines
	Challenge Régional et IRSO Avenir (8 - 12 ans)
Synchro Découverte	Championnats Régionaux -N2 et N1 Avenirs (8-12 ans)

JE SUIS NE (E) EN 2015 ET AVANT sans test ENF

CONDITIONS D'ACCES	PROGRAMMES
	Challenge Régional et IRSO Avenirs - Jeunes - Juniors - Seniors
	Swim Artistic Show
Synchro Découverte	Championnats régionaux et N2 Avenirs (9-12 ans)
	Championnats régionaux et N2 Jeunes (12-15 ans)
Synchro Argent	Championnats régionaux et N2 Juniors (15-19 ans) / Seniors (19 ans et +)
	Championnats N1 et Elite Jeunes (12-15 ans)
Synchro Or	Championnats N1 et élite Juniors (15-19 ans) / Seniors (19 ans et +)

Le Synchronat

Le Synchronat comporte 3 niveaux :

- Synchro Découverte,
- Synchro Argent,
- Synchro Or.

Chaque niveau est constitué de 3 épreuves : parcours à sec, parcours technique et technique qui peuvent se préparer à n'importe quel moment de la saison. La validation des différentes épreuves permet de valider un niveau de Synchronat qui permet l'accès aux différentes compétitions.

Les nageuses / nageurs gardent le bénéfice des épreuves validées même en cas d'arrêt de pratique.

La Validation des niveaux de Synchronat par équivalence pour la saison 2024/2025 (cf Règlement Fédéral page 8) reste valable pour l'épreuve technique : « le résultat obtenu aux figures imposées selon la catégorie servira d'équivalence pour obtenir l'épreuve n°3 Technique d'un niveau synchronat »

Principe :

La validation par équivalence est réalisée par 2 Officiels A de clubs différents désignés par le Responsable des Officiels, en accord avec la Commission Natation Artistique.

Procédure de validation :

Les clubs devront transmettre les demandes de validation aux deux officiels A, chargés de la validation pour la ligue Occitanie : Tiffany LATORRE et Jacqueline LACAZE.

Seront mis en copie du mail :

- ✓ La Référente des Officiels : Noémie KRIPPELER
- ✓ La Référente Ligue OPM : Marie-Christine LALANNE

Les dispositions communes à toutes les compétitions

1. Condition d'engagement aux épreuves

Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club de la FFN sans être licencié.

2. Positionnement des Nageuses/Nageurs de début de saison à respecter

3. Les engagements

3a. Dispositions communes à toutes les compétitions :

Les engagements des différentes compétitions se font via « Extranat ».

Ils comprennent :

- l'engagement des nageuses et des ballets
- l'engagement des juges et autres officiels

Si un club ne s'engage pas pour les compétitions via Extranat, les engagements ne seront pas recevables.

La Ligue vérifiera l'exactitude des engagements.

3b. Procédure

1^{ère} étape_ – La saisie des engagements*:

Les clubs saisissent les engagements définitifs, en ligne, sur Extranat

Ils sont modifiables durant toute la période d'ouverture.

Il est donc souhaitable de réaliser les engagements de votre club dès l'ouverture des engagements et rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire. S'engager, dès l'ouverture des engagements permet d'avoir le temps nécessaire pour lever une éventuelle difficulté.

*Merci de ne saisir en engagements que les officiels de votre club du niveau de la compétition sur Extranat.

En parallèle sera envoyé un tableau afin d'inscrire les autres officiels : Juges en examen, secrétariat, Chrono, -Vidéo, délégué aux nageuses, lecteur de notes pour les ateliers FI et coursiers

2ème étape – Facturation

La facturation est réalisée par Extranat en fonction des engagements saisis par le club

3ème étape – Le paiement des droits d'engagements

Chaque club doit payer ses engagements à l'issue de la date de clôture des engagements comme défini au chapitre 4 ci-après.

4ème étape – Le contrôle des engagements

Dans les différentes catégories et épreuves, il est effectué **par le Juge Arbitre** de la compétition.

5ème étape – Les Coachs Card

Ces Coachs Card doivent être transmises le jeudi de la semaine précédant la compétition. Elles seront traitées de manière confidentielle pour la préparation administrative de la compétition. Elles seront ensuite transmises aux contrôleurs techniques pour préparation le mercredi avant la compétition.

4. Les droits d'engagements

Droits d'engagement 2024-2025	Par Nageur (se) engagé €	Par ballet	Pénalité officielle *	Pénalité forfait nageur	Pénalité engagements *	Pénalité support musical	Aide à l'organisation par ½ journée
Championnat régional d'hiver	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €	250 €
Compétition régionale de figures imposées	6,50 €		200 €	50 €	50 €	50 €	250 €
Championnat régional d'été	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €	250 €
Challenge régional	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €	250 €
Swim artistic show	0	20,00 €	200 €	50 €	50 €	50 €	250 €
IRSO Championnat N2 Journées Automne	14,00 €	14,00 €	315 €	84 €	52,50 €	52,50 €	250 €
IRSO Championnat N2 Eté	14,00 €	14,00 €	315 €	84 €	52,50 €	52,50 €	250 €
IRSO Challenge IRSO	14,00 €	14,00 €	315 €	84 €	52,50 €	52,50 €	250 €

Tarif SYNCHRONAT : 3,00 € par épreuve

Païement engagements

Païement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

1. Carte Bancaire.
2. Virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement. Dans ce cas le club adresse la facture, en pièce jointe, à la Ligue Occitanie de Natation par message électronique: ligue@occitanie.ffn.fr
3. Chèque envoyé au siège de la Ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant (exceptionnel).

Passé ce délai de 15 jours une pénalité de 50€ sera appliquée sur les compétitions régionales (cf règlement financier régional) et de 105€ pour les compétitions N2 (cf règlement financier fédéral). En cas de non-païement, le club ne pourra pas engager ses nageuses/eurs à la prochaine compétition.

Pénalité pour forfait de nageuse / nageur

- si forfait non déclaré
- si forfait déclaré après clôture des engagements sur EXTRANAT, sauf si un certificat médical est remis le jour de la compétition ou envoyé à la Ligue Occitanie au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin de la compétition.

* paiement obligatoire sur place

5. Le programme prévisionnel de chaque compétition

Il est établi par le Juge Arbitre en relation avec la Responsable Régionale des Juges et la Déléguée Régionale de la compétition, nommée par la Ligue Occitanie PM.

Il prendra en compte les horaires d'ouverture de la piscine et les engagements par épreuve.

Il sera envoyé par mail pour validation :

- **pour les compétitions WORLD AQUATICS régionales et IRSO**
 - à l'Elue Référente : clairecornu31@gmail.com
 - à la Déléguée Régionale de la compétition

- **pour les Synchronat**
 - à la Référente : mclalanne18@gmail.com

puis **sera diffusé par la Ligue** aux clubs engagés et mis à disposition du public sur le site de la Ligue.

6. Durée des épreuves

- Circuit "Championnats" WA : cf règlement FFN
- Circuit "Challenge" en Inter Région Sud-Ouest (spécificités) cf tableau ci-dessous

Durée de l'épreuve et par catégorie

Catégorie	Solo libre	Duo libre	Equipe	Combiné
Avenirs		2'00	2'30	2'30
Jeunes	1'30	2'00	2'30	2'30
Toutes Catégories	1'45	2'15	3'00	2'30

Une tolérance de plus ou moins 5 secondes est accordée sur ces temps de référence

7. Jury

Pour chaque **compétition Synchronat**, un club engageant :

- De **1 à 5 nageuses**, devra engager au minimum **1 Officiel** du niveau de la compétition (cf Circulaire des Officiels).
- De **6 à 10 nageuses**, devra engager, au minimum, **2 Officiels** du niveau de la compétition.
- **Plus de 10 nageuses**, devra engager, au minimum, **2 Officiels** du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Chronométreur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

Pour chaque **Compétition Régionale ou Interrégionale**, un club devra mettre à disposition :

- **1 Juge du niveau de la compétition**, par journée ou ½ journée de la compétition. De **1 à 7 nageuses** => 1 officiel du niveau de la compétition (Contrôleur Technique compris)
- Un **2^{ème} Juge du niveau de la compétition**, si le club présente **une équipe**, par journée ou ½ journée de la compétition. De **8 à 15 nageuses** => 2 officiels du niveau de la compétition (Contrôleur Technique compris)
- A partir de **16 nageuses** => 3 officiels du niveau de la compétition (contrôleur Technique compris)
- Mettre à disposition **1 personne licenciée FFN pour les autres fonctions** : chronométreur, secrétariat, lecteur de notes, délégué aux nageuses... .

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre, en charge son déplacement et son hébergement.

En cas de non-respect de ces règles, le club se verra appliquer la pénalité financière conformément au règlement financier de la ligue LOPMN.

Le fait de faire forfait pour toutes ses nageuses, le jour de la compétition, ne dispense pas le club engagé à une compétition de la présence du juge prévu pour cette compétition. Dans le cas contraire, il y aura cumul des 2 pénalités (nageuse(s) et juge).

Les Juges sont obligatoirement engagés par journée ou ½ journée sur la compétition.

Seule exception : possibilité de se relayer entre juges d'un même club

Le Jury de chaque compétition doit être conforme à la réglementation en vigueur (cf Circulaire des Officiels NA)

- Si la Ligue Régionale qui organise la compétition fait appel à des juges de clubs qui n'ont pas de nageuses engagées à la compétition ou à un Juge Arbitre car le club co-organisateur n'en dispose pas, les frais (déplacement, repas, hôtel) de ce juge seront pris en charge par la Ligue Régionale.
- De même, les frais (déplacement, repas, hôtel) du responsable des Officiels seront pris en charge par la Ligue Régionale.

8. Tenue réglementaire

- ***pour les nageuses/eurs*** conformément aux règlements WA
- **Epreuve de Ballets:** maillot et coiffe conformes, bijoux interdits sauf s'ils sont très discrets, tatouages couverts,
- **Epreuve de Figures Techniques imposées** et de **Synchronat** : maillot noir, bonnet blanc, bijoux sauf discrets et vernis interdits, tatouages couverts,
- **Epreuve à sec** : tenue près du corps (tenue impersonnelle / pas la tenue du club) et cheveux attachés.

- ***pour les juges (Championnats, Challenges, Synchronat):***

Tenue réglementaire

- Haut en manches courtes (Polo ou tee-shirt) de couleur blanche
- Pantalon ou pantacourt de couleur noir
- Chaussures blanches
- Chaque juge doit se présenter avec son matériel (stylo, **carnet de notation**, sifflet pour arbitre).

9. Musique des ballets

- La lecture des enregistrements se fera sous format WAV.
- Les enregistrements sous format WAV sont à envoyer par « WE Transfer » ou « TransfERNOW » à la date et à l'adresse mail indiquées sur la plaquette de la compétition.

Par **fichier musique** vous devez préciser :

- ✓ le nom du club
- ✓ la catégorie (Avenir, Jeune, Junior, Senior, TC)
- ✓ le type de ballet (Solo, Duo, Equipe, Combiné.....)
- ✓ la composition du ballet : nom et prénom de chaque nageuse et pour les équipes les initiales uniquement.

Par sécurité, les clubs devront être en mesure **de mettre à disposition de l'organisateur un support USB le jour de la compétition.**

10. Ethique et Déontologie :

La charte d'éthique et de déontologie de la natation (FFN) recense un certain nombre de valeurs et principes fondamentaux et quelques recommandations qu'il nous paraît utile de rappeler pour le bon déroulement des compétitions.

-> « Chaque acteur (arbitres, juges et officiels, éducateurs et entraîneurs, sportifs pratiquants, dirigeants, organisateurs) doit veiller à adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux. Chaque acteur doit alors s'interdire de formuler des critiques, injures ou moqueries à l'égard d'un autre acteur de la compétition. Il doit avoir conscience des conséquences néfastes qu'une attitude irrespectueuses, sur ou en dehors des bassins, peut avoir à son égard et à l'encontre des autres acteurs de la compétition et de la discipline ».

-> « Chaque pratiquant, amateur ou sportif de haut niveau, chaque dirigeant, chaque responsable sportif, doit s'astreindre à un devoir de réserve à l'égard des juges et des officiels, ce qui implique de ne jamais contester leurs décisions par les gestes ou la parole, ni de dénigrer leur performance en pub

Calendrier de la saison 2024/2025

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			2024 DÉCEMBRE			2025 JANVIER		
D	1		MAR	1		VEN	1		D	1	Formation officiels C et D	MER	1	
LUN	2	36	MER	2		SAM	2		LUN	2	49	JEU	2	
MAR	3		JEU	3		D	3		MAR	3		VEN	3	
MER	4		VEN	4		LUN	4	45	MER	4		SAM	4	
JEU	5		SAM	5		MAR	5		JEU	5		D	5	
VEN	6		D	6		MER	6		VEN	6		LUN	6	02
SAM	7		LUN	7	41	JEU	7	Accompagnements	SAM	7	SYNCHRONAT COLOMIERS MONTPELLIER	MAR	7	
D	8		MAR	8		VEN	8	Des entraîneurs FFN	D	8		MER	8	
LUN	9	37	MER	9		SAM	9	AG LOPM elective	LUN	9	50	JEU	9	
MAR	10		JEU	10		D	10		MAR	10		VEN	10	
MER	11		VEN	11		LUN	11	46	MER	11		SAM	11	AG LOPM
JEU	12		SAM	12	COLLOQUE NATIONAL INSEP	MAR	12		JEU	12	CHAMPIONNATS FRANCE D'HIVER SAINT AMAND LES EAUX	D	12	
VEN	13		D	13		MER	13		VEN	13		LUN	13	03
SAM	14		LUN	14	42	JEU	14		SAM	14		MAR	14	
D	15		MAR	15	VIDEO IRREGULARITY	VEN	15		D	15		MER	15	
LUN	16	38	MER	16		SAM	16	Webinaire FFN OT	LUN	16	51	JEU	16	
MAR	17		JEU	17		D	17	Formation Officiels B	MAR	17		VEN	17	
MER	18		VEN	18		LUN	18	47	MER	18		SAM	18	
JEU	19		SAM	19		MAR	19		JEU	19		D	19	
VEN	20		D	20		MER	20		VEN	20		LUN	20	04
SAM	21		LUN	21	43	JEU	21		SAM	21		MAR	21	
D	22		MAR	22		VEN	22		D	22		MER	22	
LUN	23	39	MER	23		SAM	23	JOURNÉES D'AUTOMNE -JEUNES ET JUNIORS Occitanie TOULOUSE	LUN	23	52	JEU	23	
MAR	24		JEU	24		D	24		MAR	24		VEN	24	
MER	25		VEN	25		LUN	25	48	MER	25		SAM	25	SYNCHRONAT ST CYR
JEU	26		SAM	26		MAR	26		JEU	26		D	26	CTR PERPIGNAN
VEN	27		D	27		MER	27		VEN	27		LUN	27	05
SAM	28		LUN	28	44	JEU	28		SAM	28		MAR	28	
D	29		MAR	29		VEN	29		D	29		MER	29	
LUN	30	40	MER	30		SAM	30		LUN	30	01	JEU	30	
			JEU	31					MAR	31		VEN	31	

Calendrier de la saison (suite)

FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			
SAM	1		SAM	1	1er Regroupement coléopt Avenir Colomiers	MAR	1		JEU	1		D	1		MAR	1		
D	2	Synchronat TANIS DURIE	D	2		MER	2		VEN	2		LUN	2		23	MER	2	
LUN	3		06	LUN	3	10	JEU	3	SAM	3	CHAMPIONNAT NATIONAL 2 JEUNES B Nivels Aquatiques Mérignac de Bordesaux	MAR	3		JEU	3		
MAR	4		MAR	4		VEN	4		D	4		MER	4		VEN	4		
MER	5		MER	5		SAM	5	Synchronat SOKOMERIS/MER	LUN	5		19	JEU	5		SAM	5	
JEU	6		JEU	6		D	6	CTR Montpelier	MAR	6			VEN	6		D	6	
VEN	7		VEN	7		LUN	7		15	MER	7		SAM	7	CHAMPIONNAT NATIONAL 2 ETE AVENIR B / TC Occitane PERPIGNAN	LUN	7	28
SAM	8		SAM	8		MAR	8		JEU	8		D	8		MAR	8		
D	9		D	9		MER	9		VEN	9		LUN	9		24	MER	9	
LUN	10		07	LUN	10	11	JEU	10	SAM	10	CHAMPIONNAT REGIONAL AVENIR 1 COUPE POU 13INE 1 COLOMIERS	MAR	10		JEU	10		
MAR	11		MAR	11		VEN	11		D	11		MER	11		VEN	11		
MER	12		MER	12		SAM	12		LUN	12		20	JEU	12		SAM	12	
JEU	13		JEU	13		D	13		MAR	13			VEN	13		D	13	
VEN	14		VEN	14		LUN	14		16	MER	14		SAM	14	CHALLENGE IR 10 POOL A/POOL B Nivels Aquatiques PERPIGNAN	LUN	14	29
SAM	15	IRMATION JUGE A T MARIE KAVAKLIOGLU	SAM	15	CHAMPIONNAT NATIONAL 2 ETE JUNIOR CAHORS Lieu à définir	MAR	15		JEU	15		D	15		MAR	15		
D	16		D	16		MER	16		VEN	16		LUN	16		25	MER	16	
LUN	17		08	LUN	17	12	JEU	17	SAM	17	CHALLENGE REGIONAL POOL A SA 1 ALBI	MAR	17		JEU	17		
MAR	18		MAR	18		VEN	18		D	18		MER	18		VEN	18		
MER	19		MER	19		SAM	19		LUN	19		21	JEU	19		SAM	19	
JEU	20		JEU	20		D	20		MAR	20		VEN	20		D	20		
VEN	21		VEN	21		LUN	21		17	MER	21		SAM	21		LUN	21	30
SAM	22		SAM	22		MAR	22		JEU	22		D	22		MAR	22		
D	23		D	23		MER	23		VEN	23	CHAMPIONNATS DE FRANCE 14e N1 ET ELITE JEUNES BETE	LUN	23		26	MER	23	
LUN	24		09	LUN	24	13	JEU	24	SAM	24		MAR	24	CHAMPIONNATS DE FRANCE 14e AVENIR 1 ANGERS	JEU	24		
MAR	25		MAR	25		VEN	25		D	25		MER	25		VEN	25		
MER	26		MER	26		SAM	26		LUN	26		22	JEU	26		SAM	26	
JEU	27		JEU	27		D	27		MAR	27		VEN	27	CHAMPIONNATS DE FRANCE 14e SENIORS ANGERS	D	27		
VEN	28		VEN	28		LUN	28		18	MER	28		SAM	28		LUN	28	31
			SAM	29	CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNE 1 SAINT CYPRIEN	MAR	29		JEU	29		D	29		MAR	29		
			D	30		MER	30		VEN	30		LUN	30		27	MER	30	
			LUN	31		14			SAM	31					JEU	31		

Fiches compétitions Régionales

FICHE REGLEMENT Coupe Occitanie Poussins (es)

Samedi 10 mai 2025 à Colomiers

Poussin (e)

Jeune

Junior

Senior

Senior

Nageuses/eurs concerné(e)s : 9 ans et moins (2016 et après)

Objectif :

Proposer un programme avec des contenus adaptés au jeune public pour les préparer au système compétitif.

Conditions d'accès : Etre titulaire du Savoir nager en sécurité

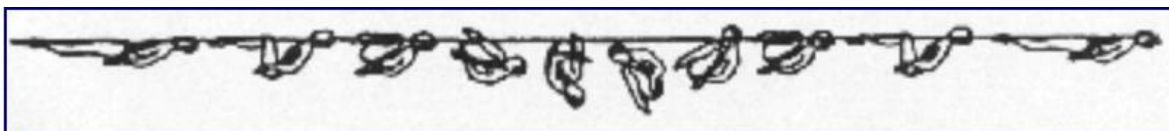
Epreuve collective : Ballet libre de 4 à 8 nageuses

Technique	Ballet Libre
avec 3 figures obligatoires : <ul style="list-style-type: none">- Périlleux arrière groupé- Fin du Saut périlleux avant carpé- Verticale	avec des éléments imposés : <ul style="list-style-type: none">- Kick,- Battements costaux,- Ballet leg,- 1 cercle- 1 ligne- 1 poussée rétro- 1 hybride : 3 mouvements minimum

1 jury par figure = 3 ateliers si possible

Description des figures de l'épreuve technique

➤ Périlleux arrière groupé

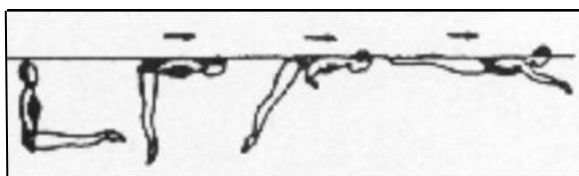


De la position allongée sur le dos, amener les genoux et les orteils le long de la surface jusqu'à la position groupée.

D'un mouvement continu, le groupé se ferme encore tandis que le corps effectue un saut périlleux arrière complet autour d'un axe latéral passant par les hanches.

Le corps reprend la position allongée sur le dos.

➤ Fin du Saut Périlleux avant carpé

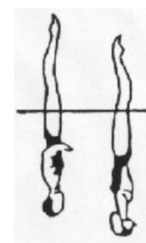


Au Mur à partir de la position Carpé Assis, corps en immersion, la tête avance tandis que les fesses longent le mur pour prendre la place qu'occupait celle-ci avant le début de l'action.

La tête continue d'avancer tandis que les jambes remontent à la surface le long du mur jusqu'à ce que le corps prenne une position allongée sur le ventre orteils en contact avec le mur.

➤ Verticale

Corps en extension perpendiculaire à la surface. Jambes jointes, tête (en particulier les oreilles), jambes et chevilles alignées.



Distance de l'épreuve libre : 1 longueur minimum (25 m)

Durée de l'épreuve libre : 1'30 '' (+/- 5 secondes)

Critères de jugement et résultats :

➤ Epreuve Technique

Le Jury :

Le jury est composé de 3 juges (niveau D minimum) qui se mettent d'accord pour donner une note unique par figure, selon les critères de jugement

- **Vert : Acquis**
- **Jaune : En cours d'acquisition**
- **Orange : Non acquis**

En cas de désaccord, le juge arbitre (niveau C minimum) prend la décision

Les critères de jugement :

Saut périlleux arrière groupé

- ✓ Vert : Pendant la rotation le corps est groupé le plus possible, le nageur (se) garde l'axe et une partie du corps est à la surface tout le long de la rotation.
- ✓ Jaune : Pendant la rotation le corps est groupé, le nageur (se) garde l'axe et le corps s'immerge à certain moment de la rotation.
- ✓ Orange : Pendant la rotation déviation de l'axe, et le corps est sous l'eau pendant la rotation.

Fin du Saut Périlleux avant carpé

- ✓ Vert : Maintien des différentes positions 2 secondes et plus, dos plat, jambes en extension et serrées, maintien constant du contact avec le mur.
- ✓ Jaune : Passage rapide dans les différentes position, perte du contact avec le mur à certain moment, dos qui s'arrondit lors de l'action.
- ✓ Orange : Dos rond, aucune extension de jambes, pieds écartés, aucun contact avec le mur durant l'action.

Verticale

- ✓ Vert : verticalité maintenue 5 secondes avec pieds serrés, extension des jambes, alignement du corps. Faible déplacement.
- ✓ Jaune : Perte de verticalité. Relâchement avant les 5 secondes. Déplacement modéré.
- ✓ Orange : aucune verticalité. Pas d'extension de jambes. Pieds écartés, absence d'alignement. Déplacement important.

Les résultats :

Chaque nageur (se) reçoit un une médaille d'or, d'argent ou de bronze selon la notation des trois figures en fonction du tableau ci-dessous :

			OR
			OR
			OR
			Argent
			Argent
			Argent
			Bronze
			Bronze
			Bronze
			Argent

➤ **Epreuve de Ballet Libre :**

Les critères de jugement :

- ✓ Synchronisation
- ✓ Difficulté
- ✓ Exécution des éléments imposés
- ✓ Nombre et variété des formations
- ✓ Recherche Chorégraphique
- ✓ Meilleur thème
- ✓ Acrobatie
- ✓ Energie
- ✓ Prestance
- ✓ Plus beau Maillot

Le Jury :

Le Jury est composé de :

- deux chronométreurs (niveau JO minimum)
- deux juges de contrôle (niveau JO minimum) qui vérifient la présence des éléments imposés dans le ballet
- trois Juges (niveau JO minimum) qui attribuent pour chaque ballet un, deux ou trois points à chaque critère : 1 point = insuffisant / 2 points = moyen / 3 points = bien

Principe : un ballet n'obtient qu'un seul prix et tous les ballets remportent un prix

A la fin de l'épreuve, les points des juges sont cumulés par critère et par ballet.

Le ballet remporte le prix dans lequel il a obtenu le plus de point

Si deux ballets obtiennent le même prix, c'est celui qui a obtenu les plus grands nombres de points qui remporte le prix et l'autre ballet remporte le prix du 2^{ème} critère dans lequel il a obtenu le plus de points et ainsi de suite.

En cas d'égalité, les juges se mettent d'accord et en cas de désaccord, le juge arbitre prend la décision finale.

Les résultats :

Nouveauté : création d'un classement des ballets (les règles de notation restent à définir)

Chaque nageur/se reçoit un cadeau et un badge avec l'intitulé du critère d'évaluation retenu par le jury pour le ballet de son équipe.

Attention : Si un élément imposé est manquant dans le ballet ou si la durée du ballet n'est pas conforme au règlement, l'équipe n'est pas récompensée

FICHE REGLEMENT
Championnat Régional été Avenir WA

10 et 11 mai 2025 à Colomiers

Avenir	Jeune	Junior	Senior	Toutes Catégories
--------	-------	--------	--------	-------------------

Confère l'Annuel Règlement Fédéral

FICHE REGLEMENT
Championnat N2 été Avenir WA

07 et 08 juin 2025 à Perpignan

Avenir	Jeune	Junior	Senior	Toutes Catégories
--------	-------	--------	--------	-------------------

Confère l'Annuel Règlement Fédéral

FICHE REGLEMENT
Championnat Régional été Jeune WA

29 et 30 mars 2025 à Saint Cyprien

Avenir	Jeune	Junior	Senior	Toutes Catégories
--------	-------	--------	--------	-------------------

Confère l'Annuel Règlement Fédéral

FICHE REGLEMENT
Championnat N2 été Jeune WA

03 et 04 mai 2025 - Aquitaine

Avenir	Jeune	Junior	Senior	Toutes Catégories
--------	--------------	--------	--------	-------------------

Confère l'Annuel Règlement Fédéral

FICHE REGLEMENT
Championnat Régional été Junior WA

Compétition regroupée avec les N2 été Junior

Avenirs	Jeune	Junior	Seniors	Toutes Catégories
---------	-------	---------------	---------	-------------------

Confère l'Annuel Règlement Fédéral

FICHE REGLEMENT
Championnat N2 été Junior WA

15 et 16 mars 2025 à Cahors

Avenirs	Jeune	Junior	Seniors	Toutes Catégories
---------	-------	---------------	---------	-------------------

Confère l'Annuel Règlement Fédéral

FICHE REGLEMENT
Championnat N2 été Sénior / Toutes Catégories

07 et 08 juin 2025 à Perpignan

Avenirs	Jeune	Junior	Seniors	Toutes Catégories
---------	-------	--------	----------------	-------------------

Confère l'Annuel Règlement Fédéral

FICHE REGLEMENT
**Compétition Technique Régionale
Avenirs et Jeunes**

Dimanche 26 janvier 2025 à Perpignan (Avenir et jeune)
Dimanche 6 avril 2025 à Montpellier (Avenir)

Avenir	Jeune	Junior	Senior	Toutes Catégori es
--------	-------	--------	--------	--------------------------

Nageuses/eurs concerné(e)s :

Catégorie Avenirs 12 ans et moins (2013 - 2014 - 2015 - 2016)
Catégorie Jeunes 15 ans et moins (2010 - 2011 - 2012 - 2013)

Objectif :

Permettre aux nageuses/eurs de ces catégories de se préparer à l'épreuve des figures imposées du circuit World Aquatic afin de se former et de gagner en expérience dans un contexte de compétition.

Conditions d'accès : Être titulaire du Savoir Nager en Sécurité (SNS)

Epreuve de Figures Imposées :

Cette épreuve sera organisée conformément à la réglementation « World Aquatic ».

CATEGORIE	EPREUVE	RESULTATS
Avenir	<p>2 Figures Obligatoires -Ballet leg tendu direct – 106 -Barracuda – 301</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Groupe Optionnel 1 -Ariane Carpé avant – 359 -Tour – 348)</p>	100% Figures Imposées

CATEGORIE	EPREUVE	RESULTATS
Jeune	<p><u>Sur proposition de L'ETR</u> Entre :</p> <p>*Groupe Optionnel 1 -Flamenco Jambe plié, tour vrillé - 140G -Cyclone ouvert 180° - 437</p> <p>*Groupe Optionnel 2 -Barracuda grand écart aérien, vrille ascendante 180° - 308h, -Espadon jambes tendues rotation ariane – 407</p> <p>*Groupe Optionnel 5 -Rio ballet leg tendu – 144, -Promenade arrière fermée à 360° - 421</p> <p>*Groupe Optionnel 6 -Ipanéma vrille 180° - 440 -Coup de pied à la lune vrille combiné – 311j</p>	100% Figures Imposées

Podium :

Pour les avenirs : 1 Podium général – 1 podium 2015 et après et 1 podium garçon

Pour les jeunes : 1 Podium général – 1 podium 2012/2013 et 1 podium garçon

Challenges Régionaux Occitanie – Pool A

Avenirs, Jeunes et Toutes Catégories

17 et 18 mai 2025 à Albi

Avenir	Jeune	Junior	Senior	Toutes Catégories
--------	-------	--------	--------	-------------------

3 Challenges Régionaux distincts sont organisés sur ce même week-end, un par catégorie :

- Avenir,
- Jeune,
- Toutes Catégories.

Chaque Challenge Régional est qualificatif pour le Challenge IRSO.

Nageuses/eurs concerné(e)s :

Ces compétitions s'adressent aux nageuses et nageurs :

- qui désirent pratiquer la Natation Artistique avec moins de contraintes techniques que les programmes WORLD AQUATICS,
- qui n'ont pas été engagé(e)s dans un Championnat WA sur la saison en cours. Une tolérance de 2 nageuses / nageurs qui ont participé à un Championnat WA maximum par ballet d'équipe ou ballet combiné est admise.

Conditions d'accès :

- Etre titulaire du Savoir Nager en Sécurité pour les nageuses de 2016 et après

Particularités IRSO du circuit « Challenge » :

Compétitions régionales MP et IRSO	Epreuves			
	Solos	Duos	Equipes	Combinés
Challenge OPM Pool A AVENIRS				
Challenge OPM Pool A JEUNES				
Challenge OPM Pool A TOUTES CATEGORIES (à partir de 12 ans)				

Durée de l'épreuve et par catégorie

Catégorie	Solo libre	Duo libre féminin/mixte	Equipe libre	Combiné
Avenirs		2'00	2'30	2'30
Jeunes	1'30	2'00	2'30	2'30
Toutes Catégories	1'45	2'15	3'00	2'30

Une tolérance de plus ou moins 5 secondes est accordée sur ces temps de référence.

Contenu des épreuves pour les catégories Avenirs et Jeunes

COMBINE :

Eléments définis, à réaliser par l'ensemble des nageuses en libre placement dans le ballet

- 1 Hybride en solo
- 1 Hybride en duo
- 2 Hybrides en équipe (minimum 4 athlètes requis)
- 1 Acrobatie d'équipe (limitées pour la sécurité des athlètes) parmi les groupes A, B et P (limités pour la sécurité des athlètes). Les acrobaties du groupe C ne sont pas autorisées

EQUIPE de 4 à 8 nageuses :

Eléments préconisés, à réaliser par l'ensemble des nageuses en libre placement dans le ballet

- 3 Hybrides libres
- 2 Acrobaties d'équipe (limitées pour la sécurité des athlètes) parmi les groupes A, B et P (limités pour la sécurité des athlètes). Les acrobaties du groupe C ne sont pas autorisées

DUO libre :

Eléments préconisés, à réaliser par l'ensemble des nageuses, libre placement dans le ballet

- 3 Hybrides libres
- 1 Acrobatie à deux

DUO libre MIXTE

Éléments préconisés, à réaliser par l'ensemble des nageuses, libre placement dans le ballet

- 3 Hybrides libres
- 1 Acrobatie a deux
- 1 Mouvement de surface connecté en déplacement

SOLO :

Éléments préconisés :

- 3 Hybrides libres

Contenu des épreuves pour les Toutes Catégories

COMBINE :

Éléments définis, à réaliser par l'ensemble des nageuses en libre placement dans le ballet

- 1 Hybride en solo
- 1 Hybride en duo
- 2 Hybrides en équipe (minimum 4 athlètes requis)
- 2 Acrobaties d'équipe (limitées pour la sécurité des athlètes) parmi les groupes A, B et P (limités pour la sécurité des athlètes). Les acrobaties du groupe C ne sont pas autorisées

EQUIPE de 4 à 8 nageuses :

Éléments préconisés, à réaliser par l'ensemble des nageuses en libre placement dans le ballet

- 4 Hybrides libres
- 3 Acrobaties d'équipe (limitées pour la sécurité des athlètes) parmi les groupes A, B et P (limités pour la sécurité des athlètes). Les acrobaties du groupe C ne sont pas autorisées

DUO libre :

Éléments préconisés, à réaliser par l'ensemble des nageuses, libre placement dans le ballet

- 4 Hybrides libres
- 1 Acrobatie a deux

DUO libre mixte :

Éléments préconisés, à réaliser par l'ensemble des nageuses, libre placement dans le ballet

- 4 Hybrides libres
- 1 Acrobatie a deux
- 1 Mouvement de surface connecté en déplacement

SOLO :

Éléments préconisés :

- 4 Hybrides libres

Classement et Podiums

Pour chaque catégorie, suivant les épreuves organisées :

- Combiné : 100% ballet / 1 podium
- Equipe : 100% ballet / 1 podium
- Duo : 100% ballet / 1 podium
- Solo : 100% ballet / 1 podium

Mode de qualification pour le challenge IRSO

Le Challenge Régional permet pour chaque catégorie et chaque épreuve organisée, d'accéder au Challenge IRSO selon les conditions suivantes :

- o **si moins de 10 ballets engagés**, alors les **5 premiers ballets seront qualifiés** (9 ballets = 5 qualifiés)
- o **si plus de 10 ballets engagés**, alors **50% de ballets seront qualifiés** (12 ballets = 6 qualifiés)

En cas de nombre impair arrondir à l'entier supérieur :

*Exemple : si 11 ballets engagés 6 seront qualifiés
si 17 ballets engagés 9 seront qualifiés.*

Challenges FFN - Pool B

uniquement en IRSO **Jeunes et Juniors**

14 et 15 juin 2025 à Périgueux

Avenirs

Jeune

Junior

Seniors

Toutes
Catégories

Nageurs concernés

Cette compétition s'adresse aux nageuses/eurs Jeune et Junior ayant nagé au Championnat Régional de leur catégorie et qui ne se sont pas qualifié(e)s dans l'épreuve présentée pour les Championnats N2 ou N1.

Conditions d'accès

Avoir nagé l'épreuve au Championnat Régional WA de sa catégorie et ne pas être qualifié pour le Championnat N2.

Avoir nagé l'épreuve au Championnat N2 WA de sa catégorie et ne pas être qualifié pour le Championnat N1.

Les nageuses et nageurs **Jeune WA** pourront être engagés dans les mêmes épreuves de ballets que celles nagées en Championnat Régional WA.

Les nageuses et nageurs **Junior WA** pourront être engagés dans les mêmes épreuves de ballets libres que celles nagées en Championnat Régional WA.

Durée de l'épreuve et par catégorie

Durée WA (cf règlements WA par catégorie et épreuves)

Une tolérance de plus ou moins 5 secondes est accordée sur ces temps de référence.

Contenu des épreuves

Avenir Challenge Pool B : Duos et équipes ; cette catégorie est rétablie pour la saison 24/25 ; en revanche si les effectifs ne sont pas au rdv (nbre d'équipes inférieur à 4), elle sera définitivement supprimée à partir de la saison 25/26.

Jeunes Challenge Pool B : Solos, Duos, Equipes, Combinés

Juniors Challenge Pool B : Solos Libres, Duos Libres, Equipes Libres

Classement et Podiums

Pour chaque catégorie, suivant les épreuves organisées :

- Combiné : 100% ballet / 1 podium
- Equipe : 100% ballet / 1 podium
- Duo : 100% ballet / 1 podium
- Solo : 100% ballet / 1 podium

Les résultats des Challenges WORLD AQUATICS Pool B ne seront pas pris en compte dans le classement national des clubs

FICHE REGLEMENT
Swim Artistic Show Occitanie

Samedi 17 mai 2025 à Albi

Public concerné

Catégorie libre – Intergénération possible

A vous de nous surprendre par des mises en scène originales orientées vers le spectacle

Conditions d'accès

Être licencié (e), pratiquant (e) FFN
Ouvert à tous et à toutes

Contenu et durée des épreuves

Epreuve collective Avec ou sans matériel Pas de palmes Nombre de ballets par clubs : 1 à 3 Nombre de nageurs / nageuses : 6 à 20	En musique Durée de la plage de départ : 30 s à 1 minute Durée dans l'eau en continu : 2 à 3 minutes
---	---

Composition du jury

Le Jury sera composé d'un collège représentatif de l'ensemble des intervenants de la natation artistique en nombre impair :

Représentant des Officiels	Représentant des nageuses	Représentant des parents	Représentant des dirigeants	Représentant des entraîneurs
1 Pas de niveau minimum exigé	1 Age minimum de 15 ans	1 Doit être licencié	1 Appartenir à un bureau de club	1 Être entraîneur au sein d'un club de la ligue

Un Officiel B est désigné comme responsable du jury.

Une réunion du Jury, animée par le responsable du Jury, aura lieu avant la rencontre afin de rappeler à tous l'esprit attendu et de présenter les documents de jugement.

Chaque membre du Jury devra être issu d'un club différent.

Un tableau sera transmis en amont de la compétition afin que les clubs se positionnent.

Dans le cas où il y aurait plusieurs volontaires un tirage au sort sera réalisé en amont.

Critères de jugement

Pour rappel, l'objet de cette rencontre est avant tout de pratiquer la Natation Artistique autrement en sortant du référentiel habituel des compétitions de NA qu'elles soient WORLD AQUATICS ou Challenge.

Cette rencontre doit avant tout être bienveillante et festive.

Il n'y aura donc pas de classement mais des **remises de prix**.

Grille d'aide au jugement

Le tableau ci-après définit les divers prix qui devront être attribués.

Afin d'aider l'ensemble des membres dans ses choix, une grille d'aide leur sera transmise

	LISIBILITE THEME				EXECUTION				PORTES				COSTUMES				ORIGINALITE				PRIX SPECIAL JURY			TOTAUX
	Thème est présent, voir feuille 1	Thème parties présente dans la musique et/ou le scénario 2	Motique et thème communiqué par rapport au thème 3	Rep de thème de système, chose pour thème 1	Ballé propre, quel que soit le thème de système et d'exécution 2	Ballé propre de thème de thème 1	Porte de thème 1	Entre 1 et 3 dans 1 thème 2	Riches et variés, au thème 2 thème 3	Absent, ou peu de thème avec le thème 1	Accessoire et costumes de thème de thème et dans 1 thème 2	Accessoire et costumes de thème de thème 1	Ballé avec thème, thème 1 thème 2 thème 3	Ballé ou costume ou thème thème 2	Un ballé avec thème thème 1 thème 2 thème 3	Prix de 1 thème 1 thème 2 thème 3								
groupe1																								
groupe2																								
groupe3																								
groupe4																								
groupe5																								
groupe7																								

Extrait fiche d'aide au jugement

FICHE RECAPITULATIVE JUGE ARBITRE

	THEMES				EXECUTION				PORTES				COSTUMES				ORIGINALITE				PRIX SPECIAL				PRIX DECERNE
	JUGE 1	JUGE 2	JUGE 3	TOTAL	JUGE 1	JUGE 2	JUGE 3	TOTAL	JUGE 1	JUGE 2	JUGE 3	TOTAL	JUGE 1	JUGE 2	JUGE 3	TOTAL	JUGE 1	JUGE 2	JUGE 3	TOTAL	JUGE 1	JUGE 2	JUGE 3	TOTAL	
Groupe1																									
Groupe2																									
Groupe3																									
Groupe4																									
Groupe5																									
Groupe6																									
Groupe7																									

Extrait fiche récapitulative

Modalités d'attribution des prix

Objectifs de base :

Une Equipe ne doit pas cumuler plusieurs prix alors qu'une équipe n'en aura eu aucun.

Attribution

Cas 1 : Il y a plus de clubs que de prix

Si une Equipe cumule plusieurs prix elle ne recevra que le prix où elle a eu le plus de votes et dans les autres catégories le prix sera attribué à l'équipe qui viendra en 2eme en nombre de voix et ainsi de suite.

	Prix 1	Prix 2		
Juge 1	Club X	Club X		
Juge 2	Club Y	Club A		
Juge 3	Club Z	Club B		
Juge 4	Club X	Club X		
Juge 5	Club X	Club X		
Juge 6	Club Y	Club A		
Juge 6	Club X	Club Y		
Gagnant du Prix	Club X	Club A		

La délibération sera faite en présence du jury, du responsable du Jury et du délégué de la Ligue afin qu'il puisse se réunir rapidement en cas de point de blocage et réattribuer les prix bloquants.

Cas 2 : Il y a plus de prix que de clubs

Obligation que toutes les équipes aient un prix. Les doublons sont donc possibles.

Les prix

Une coupe identifiée sera remise à chaque équipe primée.

Formation des Officiels de Natation Artistique

1. Formation Théorique Initiale

L'officiel désirant se former aux différentes fonctions de juge en Natation Artistique devra suivre **personnellement** la procédure suivante :

- Prendre connaissance des différentes sessions de formation inscrite au Calendrier Régional de la saison en cours.
- Remplir le formulaire d'inscription dédié, disponible dans « La Circulaire des Officiels » disponible sur le site FFN, en fonction du niveau d'officiel choisi :
 - Officiel D
 - Officiel C
 - Officiel B : *Module Figures Imposées, Module Ballet Libre, Module Ballet Technique*
- Envoyer par mail, en format **.pdf** ; le formulaire d'inscription disponible dans « La Circulaire des Officiels » dûment rempli à : lopmnaformationofficiels@gmail.com ainsi que mail du Président du Club d'appartenance.

Maximum 24h avant la formation, si celle-ci se fait en distanciel, 1 semaine avant si celle-ci est dispensée en présentiel.

- Participer à la Formation Initiale Théorique.

2. Validation du Niveau d'Officiel

Conformément à la « Circulaire des Officiels » en vigueur disponible sur le site de la FFN, l'Officiel en formation devra satisfaire à l'ensemble des épreuves pratiques avant son intégration dans un Jury Officiel.

Afin d'assurer son suivi, l'Officiel en formation devra remplir scrupuleusement son « Livret d'Officiel en Examen » transmis par le formateur et/ou le Responsable des Officiels Régional.

3. Recyclage et Maintien du Niveau d'Officiel

Confère la « Circulaire des Officiels » en Vigueur.

Sont considérés comme Recyclage :

- Participation au Colloque National annuel FFN,
- Participation dans le Jury Officiel lors des Journées d'Automne durant la saison en cours,
- Participation aux actions régionales de formation des officiels inscrites au calendrier régional ou ajoutées en cours de saison en fonction des besoins par la Commission Natation Artistique de La Ligue.

**BELLE
SAISON A
TOUS**